

## Guerres et paix

Lybie, Syrie, Arménie, Ukraine : litanie inachevée d'une longue série de guerres qui égrainent la dernière décennie... Certes, Caïn et Abel nous apprennent que la guerre est toujours la conséquence du vice : elle est habitée par l'avidité et la jalousie, par la soif de pouvoir et la volonté d'écraser. En ce sens, elle est la preuve irréfutable du péché originel. Aussi importe-t-il de s'interroger : la démultiplication des confrontations violentes, au sein de notre pays comme à l'international, ne serait-elle pas une manifestation du péché qui, depuis l'origine, vicie nos sociétés modernes ? Autrement dit la guerre, la violence et la destruction ne serait-elle pas inscrite dans l'ADN même du monde dit Occidental, ne ferait-elle pas partie intégrante de son identité ? La chose serait des plus graves, car elle dirait combien notre culture est une culture de mort, et combien nos sociétés, loin d'unir, dissolvent et divisent par nature.

Il n'est un secret pour personne que l'esprit de la Révolution française a apporté avec lui son lot de conflits, internes et externes. Le film *Vaincre ou mourir* a su le dire. Ce flot, hélas, ne s'est jamais tari. À leur toute petite échelle, les grèves d'aujourd'hui nous le rappellent, tout comme ces grands conflits de la dernière décennie. Pouvait-il en être autrement ? Il y a paix quand le désir humain se porte prioritairement sur des biens qui se multiplient lorsqu'ils sont partagés. Tels sont les biens d'ordre spirituel : à se communiquer, la joie se démultiplie, à commencer en soi-même. Tel est Dieu : chacun en a sa part, et tous l'ont en entier. Il n'y a donc de paix intérieure que lorsque le désir d'infini qui habite le cœur humain peut s'accomplir dans l'Infini, et il n'y a de paix sociale et internationale que dans la mesure où ce même Infini est placé au sommet de la quête humaine. Lorsqu'à l'inverse les biens spirituels sont reniés ou, ce

qui revient au même, placés dans la sphère purement privée, alors règne la quête des biens matériels, des richesses temporelles qui elles, se divisent à chaque fois qu'elles sont partagées. La soif d'infini se mue alors en avidité, en toujours plus, et l'autre devient rivalité. Or nos sociétés occidentales se définissent elles-mêmes comme sociétés de consommation, centrées donc sur les biens matériels et périssables ; elles avouent de même avoir pour régulateur l'intérêt, et non plus le bien infini. Tout est dit. Elles divisent au lieu d'unir, elles sont dans leur nature même génératrices de conflits, de guerres et de grèves.

Retrouver une culture de paix ne se fera pas à coup d'incantations droit-de-l'hommes ou de rassemblements interreligieux. Chanter la paix à tue-tête n'a jamais rien pacifié, et jouer au pacifiste en ne remontant pas aux sources du conflit revient à s'exposer davantage au danger. Il n'y a d'autre issue pour retrouver la paix qu'une radicale remise en cause des principes constitutifs de nos sociétés, puisque c'est en leurs racines qu'elles sont viciées. Elles doivent réapprendre à vivre sous le regard de l'Infini, et non plus du consommable. Il n'y a de paix que dans l'Absolu, qui pour nous a pris corps. Et s'Il a voulu être appelé Jésus, c'est pour nous dire que là est notre seul salut, même ici-bas. Pour nous le mériter, Il voulut mourir en croix. Lui seul, par sa victoire, arrache du vice et libère du péché. Lui seul est le véritable bien, qui à tous veut se donner sans nullement diminuer.

Si les guerres font tant de ruines matérielles et de morts bien réels, le remède reste et restera toujours d'ordre spirituel. Il n'est d'autre alternative que le règne de Dieu ou le règne de la mort. Nos sociétés occidentales ont choisi la deuxième option ; prions pour leur conversion.

**Abbé P. de LA ROCQUE**

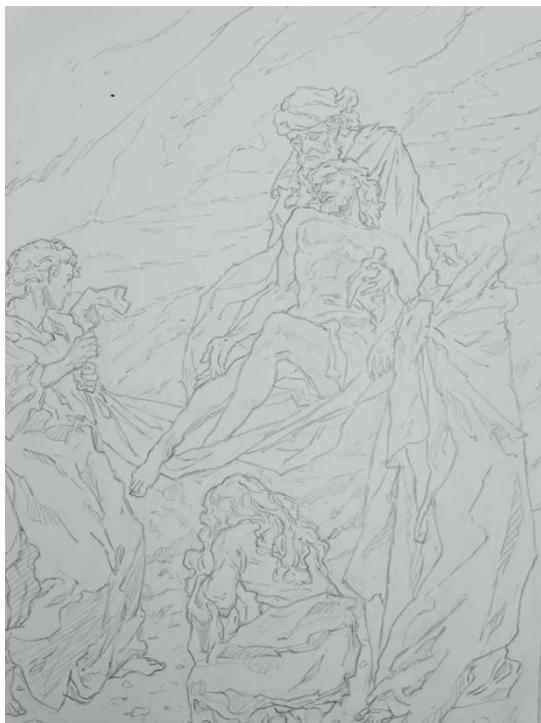
## Via crucis (14) – Jésus est mis au tombeau

Tout était allé très vite après la mort de Jésus. Avant même que celle-ci ne fût constatée, les juifs avaient demandé à Pilate qu'on enlevât les corps (Jn 19, 31). En effet l'habitude romaine consistait, en terres occupées, à laisser les cadavres sur le gibet en proie aux oiseaux ou à la putréfaction, afin qu'à travers ce trait effrayant, l'exemple donné fût plus éclatant. Mais une telle barbarie s'opposait formellement à la loi juive, providentiellement énoncée : le crucifié devait être descendu du gibet le jour-même de sa crucifixion – quitte à achever le supplicé – afin que ne soit souillé le caractère sacré de la Terre Promise (Dt 21, 22-23). Aussi les juifs vinrent-ils demander à Pilate qu'on respectât leur loi, ce qui fut accordé. C'est ainsi que le corps de Jésus put ensuite être remis à Marie, à la demande de Joseph d'Arimatee (Mc 15, 43). Mais là encore, le temps pressait, car *c'était la préparation de la Pâque, et il était grand, ce jour de sabbat* (Jn 19, 31). Bientôt donc, avec la nuit tombée, il serait impossible de se déplacer sans enfreindre la loi sabbatique (Ex 16, 23-29). Aussi fallait-il aller au plus vite pour l'ensevelissement, et saint Jean rapporte cet empressement : *Ils prirent le corps de Jésus et le lièrent de bandelettes avec des aromates, selon la manière d'ensevelir chez les Juifs. Or il y avait un jardin au lieu où Il avait été crucifié et, dans ce jardin, un tombeau neuf où personne n'avait été mis. C'est donc là,*

*à cause de la Préparation des Juifs, le tombeau étant proche, qu'ils mirent Jésus* (Jn 19, 40-42).

Voici donc le corps de Jésus enseveli, le tombeau refermé, et bientôt déserté. Les proches de Jésus durent en effet bien vite s'en retourner et, pendant le sabbat, *demeurer en repos selon le précepte* (Lc 23, 56). Déserté ? Pas tout à fait : les Pharisiens, malgré le dernier soupir de Jésus, continuent à avoir peur du Crucifié. Sa mort a déchiré le voile du temple, obscurci le ciel, ébranlé la terre. Et surtout, le spectre de sa possible résurrection les hante : ne l'avait-Il pas annoncée ? Toujours à leur demande donc, les sceaux de l'État sont apposés sur le sépulcre de Jésus, et nuit et jour les soldats le gardent (Mt 27, 66).

Pauvres pharisiens ! Que peuvent donc les scellés, que peuvent les armées pour empêcher l'Auteur de la Vie de briser les chaînes de la mort ? Pour sûr, ces hommes sont à l'opposé du regard que Marie porte sur le tombeau désormais fermé. Malgré la rapidité de l'ensevelissement, la très sainte Vierge n'en avait perdu aucun instant, et méditait maintenant toutes ces choses en son cœur. Chaque détail alimentait sa prière. Ainsi, Celui



qui était descendu du Ciel dans le sein de la Vierge Marie, le voici désormais descendu dans le sein de la terre, en un tombeau lui aussi vierge, *où personne n'avait été mis* (Jn 19, 41 ; Lc 23, 53). « De même que ni avant ni après lui, insiste saint Augustin, nul autre ne fut conçu dans le sein de la Vierge, ainsi, aucun autre corps ni avant ni après le sien, ne fut déposé dans ce tombeau ». Le geste de Nicodème et de Joseph d'Arimatee liant le corps de Jésus *avec des bandelettes* (Jn 19, 40) ne pouvait également que lui rappeler ce jour où, elle aussi, elle avait enveloppé de langes le corps de Jésus. Un autre point associait encore ces deux scènes : né dans une grotte qui n'était pas à lui, Jésus fut enseveli en une autre grotte qui n'était toujours pas à lui. Et, dans les deux cas, un Joseph se trouvait



là. Aux yeux de la très sainte Vierge Marie, ces signes étaient annonciateurs d'une nouvelle vie à venir. Habitée par la certitude de l'espérance, ces heures lui rappelaient celles où, l'Enfant Dieu reposant en son sein, elle attendait avec impatience sa naissance.

En cela, Marie se distingue encore de Nicodème. Il était venu ensevelir le Christ avec tout l'honneur dont témoignent ses cent livres de myrrhe et d'aloès (Jn 19, 39), et avait ainsi fait preuve d'un courage et d'un amour remarquables. Comme la Madeleine, Nicodème rappelle que la seule mesure pour aimer Dieu est de l'aimer sans mesure, et il nous importe de le retenir. Au sein d'une humanité en pleine décomposition qui, dans la corruption de son impiété, comme Lazare mort *sent déjà mauvais* (Jn 11, 37), l'Église voudrait nous voir répandre avec la même surabondance *la bonne odeur du Christ* (2 Co 2,

14) afin qu'à ces hommes égarés, notre foi leur devienne une lueur d'espérance. S'il nous sert donc de modèle sur ce point, il n'en reste pas moins que Nicodème, en son geste même, montre qu'il n'envisageait pas la résurrection, comme le souligne saint Jean Chrysostome : « Il faisait preuve d'un amour extraordinaire pour lui mais, en apportant ainsi des aromates qui ont la vertu de conserver très longtemps les corps et de les préserver

de la corruption, il ne considérait encore le Sauveur que comme un homme. » Pour Marie au contraire, le tombeau ainsi scellé parlait beaucoup plus de vie que de mort. Elle le savait, son premier né était venu au monde pour y être le premier-né d'entre les morts. S'Il s'était fait comme prisonnier en ses langes de nouveau-né, c'était afin de nous libérer des liens du péché. Entrant bientôt le mors de la mort (cf. Os 13, 14), le Ressuscité laissera ses bandelettes au tombeau pour en sortir libre, et nous avec lui. Car si la mort entourait encore la première grotte ainsi qu'en témoignent les saints Innocents, tout ne sera bientôt que vie renaissante autour du tombeau

vide. Aussi Marie était-elle persuadée que sans tarder, l'ange viendrait annoncer la vie recouvrée et la véritable paix (Lc 24, 4-7), tout comme il était venu porter l'annonce aux bergers (Lc 2, 10).

Jésus lui-même ne l'avait-Il pas prophétisé ? *Si le grain de blé ne tombe en terre et ne meurt, il demeure seul ; mais s'il meurt, il porte beaucoup de fruit* (Jn 12, 24-25). Voici désormais Jésus placé en terre, enseveli en son sein. Comment ne porterait-Il pas beaucoup de fruits, en lui-même et dans ceux qu'Il était venu sauver ? Car, comme le rappelle saint Paul, nous aussi *par le baptême, nous avons été ensevelis avec le Christ* (Ro 6, 4). Et l'apôtre de préciser sa pensée : *Notre vieil homme a été crucifié avec lui, pour que fût réduit à l'impuissance ce corps de péché, afin que nous ne soyons plus esclaves du péché* (Ro 6, 6), mais qu'au contraire *nous vivions d'une vie nouvelle* (Ro 6,



4). L'opposition est en effet radicale. De même que le Christ ne pouvait ressusciter sans être d'abord enseveli, ainsi nous ne pouvons vivre à Dieu qu'à la mesure où, par la puissance du Christ, nous faisons mourir chaque jour le vieil homme en nous, celui tristement hérité d'Adam pécheur. Saint Paul est on ne peut plus clair : *Que le péché ne règne donc point dans votre corps mortel de manière à vous plier à ses convoitises. Ne faites plus de vos membres des armes d'injustice au service du péché ; mais offrez-vous à Dieu comme des vivants revenus de la mort, et faites de vos membres des armes de justice au service de Dieu* (Ro 6, 12-13).

Le saint tombeau, témoin tout à la fois de l'ensevelissement et de la Résurrection du Christ, est comme le pivot autour duquel gravite toute la vie chrétienne. Là se distinguent les bons des méchants : les gardes y devinrent comme morts, tandis que paix est communiquée à ceux qui *cherchent Jésus* (cf. Mt 28, 2-5). Toute notre vie ici-bas est comme suspendue à ce duel que se livrent la vie et la mort au tombeau du Christ. Pour chacun d'entre nous en effet, il n'est d'autre alternative que de faire mourir Jésus pour vivre loin de lui, ou de

mourir à soi-même pour vivre en Dieu. De ce duel dépend notre destinée éternelle, de salut ou de perdition ; de notre configuration ou non au Christ mort et ressuscité découle notre résurrection finale avec lui ou notre damnation. Au vu d'un tel enjeu, saint Paul se fait



toujours plus pressant : *Faites donc mourir vos membres, les membres de l'homme terrestre, la fornication, l'impureté, la luxure, toute mauvaise convoitise et la cupidité qui est une idolâtrie. Ce sont ces choses qui attirent la colère de Dieu. Maintenant donc, vous aussi ensevelissez tout cela, la colère, l'animosité, la méchanceté ; que les injures et les paroles déshonnêtes soient bannies de votre bouche. Ne vous mentez points les uns aux*

*autres, puisque vous avez dépouillé le vieil homme avec ses œuvres, pour vous revêtir de l'homme nouveau* (Col 3, 5-10).

Au terme de ce chemin de Croix, promettons donc au Christ mort pour notre salut de *ne pas rendre vaine sa croix* en nous (1 Co 1, 17). *Crucifions bien plutôt en notre vie quotidienne la chair avec ses passions et ses convoitises* (Ga 5, 24), afin d'être effectivement comptés au nombre de *ceux qui appartiennent à Jésus-Christ* (ibid.). À Jésus qui par amour pour nous a traversé tant de supplices et d'injustices, redisons notre confiance, renouvelons notre allégeance et demandons persévérance, afin qu'au sein même des épreuves, nous clamions toujours avec saint Paul : *Qui nous séparera de l'amour du Christ ? Sera-ce la tribulation, ou l'angoisse, ou la persécution, ou la faim, ou la nudité, ou le péril, ou l'épée ? ... J'ai l'assurance que ni la mort, ni la vie, ni les anges, ni les principautés, ni les choses présentes, ni les choses à venir, ni les puissances, ni la hauteur, ni la profondeur, ni aucune autre créature ne pourra nous séparer de l'amour de Dieu dans le Christ Jésus Notre-Seigneur* (Ro 8, 35-39).

Abbé P. LA ROCQUE

## Allez à Joseph !

Pourquoi saint Joseph est-il Patron de l'Église universelle ? Tous ses privilèges, toute sa puissance, viennent de deux titres : il est l'époux de la Très Sainte Vierge Marie, et le père nourricier de l'Enfant Jésus. Par conséquent, il est chef de la Sainte Famille. Or, celle-ci est l'Église en germe. Donc saint Joseph est le chef de l'Église en germe, qui s'est ensuite développée.

Le titre de Patron de l'Église universelle convient donc à saint Joseph, et il a été officiellement décerné en 1870 par le pape Pie IX, lors de la prise sacrilège de Rome par les Piémontais révolutionnaires. A cette occasion, le pape a affirmé la prééminence de saint Joseph sur tous les saints, hormis la Mère de Dieu. Le souverain pontife dit que toujours, dans les heures critiques, l'Église a imploré l'assistance de saint Joseph. « Or, dans les temps si tristes que nous traversons, l'Église est poursuivie de tous côtés par ses ennemis. » Pie IX révèle que les évêques, en leur nom et au nom de leurs fidèles, ont prié le pape qu'il daigne nommer saint Joseph patron de l'Église universelle. Le pape déclare donc solennellement saint Joseph patron de l'Église catholique, voulant se mettre, lui et tous les fidèles, sous le très puissant patronage du saint.

Mais pourquoi est-ce le patron tout trouvé pour défendre l'Église de Jésus Christ ? C'est cette fois le pape Léon XIII qui nous répond : « Il est à la fois logique et digne de lui que saint Joseph couvre maintenant et défende de son céleste patronage l'Église de Jésus Christ, de même qu'autrefois il subvenait à tous les besoins de la sainte famille de Nazareth et l'entourait de sa religieuse et continuelle protection. »

Saint Joseph est donc patron de l'Église ; il la défend. Par conséquent, un mot d'ordre s'impose à tout fidèle : « Allez à Joseph ! » Cette injonction est tirée du livre de la Genèse (Ge 41, 55). C'est une parole du pharaon, concernant Joseph, l'un des douze fils de Jacob. Vendu par ses frères, il a été leur sauveur et celui de l'Égypte. Il fut l'homme le plus puissant du pays, juste derrière le roi. Il a fait mettre du blé en réserve dans les greniers pendant sept années de récoltes

exceptionnelles. Et ensuite, quand sept années de sécheresse ont suivi, il y avait assez de blé pour nourrir les Égyptiens et les habitants des pays voisins. Que fallait-il faire, cependant, pour obtenir une ration de blé ? Il fallait « aller à Joseph », se présenter devant lui et lui demander ce dont on avait besoin. Léon XIII dit à ce sujet que c'est une croyance partagée par nombre de Pères de l'Église et confirmée par la sainte liturgie, que Joseph, fils de Jacob vendu par ses frères, est une figure de saint Joseph. « L'un fit réussir et prospérer les intérêts privés de son maître, et bientôt rendit d'admirables services à l'ensemble du royaume ; l'autre, destiné à être le gardien du christianisme, doit être regardé comme le Patron et le Défenseur de l'Église, qui est en toute vérité la maison du seigneur et le royaume de Dieu sur terre. »

Saint Bernard affirmait déjà, pour sa part : « Le premier Joseph fit des provisions de blé pour lui et pour tout le peuple, le second reçut la garde, pour lui et le monde entier, du pain vivant venu du Ciel. » Ce docteur dit aussi que saint Joseph est *le fidèle et prudent serviteur* dont parle Notre Seigneur à ses apôtres (Mt 24, 21). « Quel est, pensez-vous, le serviteur fidèle et prudent que son maître a établi sur ses gens, pour leur distribuer leur nourriture en temps convenable ? » Notre Seigneur ne parle pas ici directement de saint Joseph ; Il parle de tout serviteur de Dieu ; mais cela convient au plus haut point à son père nourricier. *Heureux ce serviteur, si son maître, à son arrivée, le trouve agissant ainsi ! En vérité, je vous le dis, il l'établira sur tous ses biens* (Mt 24, 47). Il deviendra le majordome, l'intendant universel.

Allons donc à Joseph ! Avons-nous besoin d'un secours temporel ? Allons à lui ! L'abbé Berto écrivait que saint Joseph est le « surintendant des caisses d'épargne. Soyons bien sûr qu'il a donné ce qu'il fallait pour le moment. Et soyons sûrs aussi qu'il donnera à mesure ce qu'il faudra. » Avons-nous besoin d'un secours spirituel ? Allons à Joseph ! Sainte Thérèse d'Avila enseigne : « Je n'ai pas connu une seule personne, ayant pour lui une dévotion vraie et l'honorant d'un culte particulier, que je ne l'aie vue

plus avancée dans la vertu. Il fait progresser d'une manière admirable les âmes qui se recommandent à lui. (...) Que celui qui n'aura pas de maître pour lui enseigner l'oraison prenne ce glorieux saint pour guide, et il ne risquera point de s'égarer. »

S'agit-il d'une affaire difficile ? Allons à Joseph, encore et toujours. Recourons à l'avocat des causes désespérées. La prière à Saint Joseph, patron des causes difficiles, fait dire : « Vous qui êtes si puissant auprès de Dieu qu'on a pu dire : "Au Ciel, Joseph commande plutôt qu'il ne supplie." » Sainte Thérèse d'Avila affirme encore : « Les autres saints semblent avoir reçu de Dieu le pouvoir de nous assister dans une nécessité



spéciale. Mais ce glorieux saint, je le sais par expérience, nous assiste dans tous nos besoins. » Il nous assiste jusqu'à notre dernier souffle. Le père Hugon explique : « Car il se plaît surtout à accorder les grâces de salut, et notamment la grâce des grâces, la persévérance finale », car il a rendu son âme entre les bras de Notre-Seigneur et de la Très Sainte Vierge Marie.

Saint Joseph est encore patron de toutes les conditions. Il est le patron de l'enfance : il a abrité l'Enfant Jésus sous son manteau paternel. Il est patron des familles chrétiennes : car il est chef de la plus auguste famille. Il est patron des époux : le pape Léon XIII dit qu'il est parfait modèle de l'union des cœurs et de la fidélité conjugale. Il est patron des pères de famille : le même pape enseigne que ceux-ci ont en saint Joseph la plus belle personnification de la vigilance et de la prévoyance paternelles. Il est le patron des ouvriers, lui le charpentier de Nazareth. Il est patron des Vierges et de la virginité. Il est patron des âmes sacerdotales : Joseph et le

prêtre ont reçu tous deux la mission de porter Jésus-Christ aux hommes. Le chanoine Lallement écrit : « Confions-lui la sainteté des prêtres : qu'il leur apprenne à traiter avec Jésus ; qu'il leur apprenne à traiter Jésus lui-même, Jésus dans l'hostie, et Jésus dans le corps mystique. » Il est encore patron des affligés, lui qui a entendu annoncer que Jésus serait un signe de contradiction et que le cœur de Marie serait percé d'un glaive de douleurs. Il est le patron des exilés, lui qui a dû organiser la fuite en Égypte. Il est patron de tous les chrétiens, comme l'écrit saint François de Sale dans une belle prière à saint Joseph : « Ouvrez vos yeux de père sur les intérêts de vos enfants. »

Retenons donc ce mot d'ordre : « Allez à Joseph ! » Dom Maréchaux écrit : « Jésus répète à tous les malheureux de la terre, du haut de son trône éter-

nel, la parole que le pharaon d'Égypte disait à tous ceux qui lui demandaient du pain : Allez à Joseph ! (...) Le nouveau Joseph tient à sa disposition les greniers de l'abondance divine ; il donne à tous ceux qui l'invoquent, de loin comme de près, secours matériels, allègement dans les peines, consolation d'en-haut, grâces de lumière et de réconfort. Qu'elle n'est pas la clientèle de saint Joseph ! »

Le mot de la fin revient encore à sainte Thérèse d'Avila : « Je voudrais persuader toutes les âmes qu'elles doivent porter de la dévotion à ce glorieux saint. Une longue expérience, en effet, m'a montré les grâces qu'il nous obtient de Dieu. (...) Je demande seulement, pour l'amour de Dieu, à celui qui ne me croirait pas, d'en faire l'épreuve. Il verrait par son expérience combien il est avantageux de se recommander à ce glorieux patriarche et d'avoir pour lui une dévotion spéciale. »

**Abbé V. GRAVE**

## AVIS DU MOIS DE MARS

- Les mercredi 1<sup>er</sup> mars, vendredi 3 et samedi 4 sont des **Quatre-Temps de Carême**, jours de pénitence plus encore. Pour les (futurs) membres du Tiers-Ordre de la Fraternité Saint-Pie X, jours de jeûne et d'abstinence. L'abstinence est de règle pour tous chaque vendredi de l'année, et oblige gravement pendant le Carême.
- Chaque vendredi de Carême, un **chemin de croix** sera prié à Nice (17h45) et à Cannes (18h00), sauf le premier vendredi du mois (3 mars), où l'heure sainte sera assurée comme de coutume. Il n'aura pas non plus lieu à Cannes le vendredi 31 mar.
- Dans la nuit du vendredi 10 au samedi 11 mars, **adoration nocturne des hommes** (cf. ci-dessous).
- Les cours de **catéchisme pour adultes** seront assurés tous les jeudis à 20h00, mais ne reprendront qu'irrégulièrement en mars, seulement les 11 et 25 mars.
- Mardi 14 mars, à 20h30 en salle des Clarisses, conférence de M. Roland Thévenet, sur **sainte Gemma Galgani** (1878 – 1903). Cette sainte, embrasée d'amour par la Passion du Christ, pourra être un stimulant pour notre Carême. À l'issue, M. Thévenet dédicacera son livre sur cette sainte.
- Le samedi 18 mars, la chapelle de la Visitation n'ouvrira ses portes qu'à 17h00.
- Le dimanche 19 mars, en fin de messe, **quête annuelle pour les écoles**. Cette quête est destinée à l'ADEC, fond permettant d'attribuer des bourses scolaires aux familles en difficulté. La fête de saint Joseph est reportée cette année au 20 mars, le 19 tombant un dimanche de Carême.
- Vendredi 24 mars, **réunion des étudiants et jeunes Pro**. Rendez-vous est donné à la messe de 18h30 pour ceux qui le peuvent, puis un topo sera donné sur la Franc-Maçonnerie et l'Église.
- Samedi 1<sup>er</sup> avril, **réunion** pour les membres, futurs membres et personnes intéressées par le **Tiers-Ordre de la FSSPX** ; conférence à 10h00 (M. l'abbé Grave), messe à 11h40 (pas de messe à 18h30).

### Vendredi 10 mars 2023 Nuit adoratrice des hommes

Tous les hommes de Nice, de Cannes et de Grasse sont invités à participer à cette nuit d'adoration devant le Saint-Sacrement exposé, dont voici l'horaire :

18h30 : Messe, suivi du repas tiré du sac.

20h30 : École d'oraison (apprentissage de la prière), par M. l'abbé de La Rocque.

21h00 : Exposition du St-Sacrement. Les hommes s'y relaient - repos (prévoir duvet).

07h00 : Reposition du Saint-Sacrement, puis petit déjeuner offert en salle des clarisses



Merci de s'inscrire par mail, [abbederocque@icloud.com](mailto:abbederocque@icloud.com), ou en téléphonant au Prieuré

*Si seuls les hommes sont invités à loger au Prieuré et à partager le petit-déjeuner, les dames ou demoiselles qui le souhaitent peuvent participer tant à l'école d'oraison qu'à l'adoration elle-même, les portes de la chapelle restant ouvertes toute la nuit.*

## ***Triduum sacré : posez vos RTT***

*Jeudi 6, vendredi 7 et samedi 8 avril, triduum sacré commémorant la Passion et la mort de Notre-Seigneur Jésus-Christ.*

*Ces jours étaient fériés dans les pays catholiques. Nos sociétés consuméristes et païennes les ont supprimés, mais donnent des RTT et congés payés.*

***Pensez à poser votre jeudi après-midi et votre vendredi, pour pouvoir profiter au mieux de ces jours saints.***

*« Plus vous m'honorerez,  
plus Je vous favoriserai. »*

(L'Enfant-Jésus,  
au père Cyrille de la Mère de Dieu)

Depuis février, la statue de l'Enfant-Jésus de Prague a été installée sur un autel latéral de notre chapelle de la Visitation, à Nice.

Sous peu, sera également aménagé, sur le prie-Dieu qui est à ses pieds, un tronc dans lequel vous pourrez déposer les intentions pour lesquelles vous le priez.

Chaque 25 du mois, ces intentions seront récoltées et présentées en bouquet à l'Enfant-Jésus de Prague au cours d'une messe, qui sera spécifiquement célébrée en son honneur, et donc à ces intentions. La première messe ainsi célébrée le sera le 25 mars, pour le jour de l'Annonciation, celui où Dieu devint enfant le sein de sa Mère très pure.

Déposer ainsi votre intention vous engagera à une seule chose, outre votre prière : si vous êtes exaucés, il vous reviendra de remercier en témoignant, même anonymement, sur le livre d'or de l'Enfant-Jésus de Prague qui se trouve au bureau de garde (demander au prêtre de garde).



### **Prière à l'Enfant-Jésus de Prague**

« Ô Divin Enfant Jésus, j'ai recours à Vous. Je Vous en prie, par votre Sainte Mère, assistez-moi dans cette nécessité (on expose intérieurement l'objet de sa demande), car je crois fermement que votre Divinité peut me secourir. J'espère avec confiance obtenir Votre sainte Grâce.

« Je Vous aime de tout mon cœur et de toutes les forces de mon âme. Je me repens sincèrement de mes péchés et je Vous supplie, ô bon Jésus, de me donner la force d'en triompher. Je prends la résolution de ne plus jamais Vous offenser et je viens m'offrir à Vous, dans la disposition de tout souffrir plutôt que de Vous déplaire. Désormais, je veux Vous servir avec fidélité, et pour l'amour de Vous, ô Divin Enfant, j'aimerai mon prochain comme moi-même.

« Enfant tout puissant, ô Jésus, je Vous en conjure de nouveau, assistez-moi dans cette circonstance ; faites-moi la grâce de Vous posséder éternellement avec Marie et Joseph et de Vous adorer avec les saints Anges dans la cour céleste. Ainsi soit-il. »

R. P. Cyrille de la Mère de Dieu (1590-1675)

# Ephémérides - Mars 2023

Prieuré Saint Joseph - 17 place Saint Claire - 06300 Nice - 04 93 85 32 44

			NICE Chapelle de la Visitation 17 place Sainte Claire 06300 Nice	CANNES Chap. St François d'Assise 14 av. François Tuby 06150 Cannes - La Bocca	GRASSE chapelle Saint-Louis 4 avenue Chiris 06130 Grasse	
Me	1	<b>Mercredi des Quatre-Temps</b>	2° CI	18h30		
Je	2	de la férie		18h30		
Ve	3	<b>Vendredi des Quatre-Temps</b>	2° CI	17h30 : heure sainte 18h30 : messe	16h45 : heure sainte 18h00 : messe	
Sa	4	<b>Samedi des Quatre-Temps</b> (1er samedi du mois)	2° CI	17h45 : méditation 18h00 : chapelet 18h30 : messe	17h30 : chapelet 18h00 : messe, suivie de la méditation	
Di	5	<b>2° Dimanche de Carême</b>	1° CI	10h00	10h00	18h00
Lu	6	de la férie (Stes Perpétue et Félicité)		18h30		
Ma	7	de la férie (St Thomas d'Aquin)		18h30		
Me	8	de la férie (St Jean de Dieu)		18h30		
Je	9	de la férie (Ste Françoise Romaine)		18h30		
Ve	10	de la férie (martyrs de Sébaste)		17h45 : chemin de † 18h30 : messe <b>21h00 : exposition TSS toute la nuit</b>	18h00 : chemin de †	
Sa	11	de la férie		18h30	18h00	
Di	12	<b>3° Dimanche de Carême</b>	1° CI	10h00	10h00	18h00
Lu	13	de la férie		18h30		
Ma	14	de la férie		18h30		
Me	15	de la férie		18h30		
Je	16	de la férie		18h30		
Ve	17	de la férie (St Patrick)		17h45 : chemin de † 18h30 : messe	18h00 : chemin de †	
Sa	18	de la férie (St Cyrille de Jérusalem)		18h30	18h00	
Di	19	<b>4° Dimanche de Carême</b>	1° CI	10h00	10h00	18h00
Lu	20	<b>St Joseph</b>	1° CI	18h30 : messe chantée		
Ma	21	de la férie (St Benoît)		18h30		
Me	22	de la férie		18h30		
Je	23	de la férie		18h30		
Ve	24	de la férie (St Gabriel archange)		17h45 : chemin de † 18h30 : messe	18h00 : chemin de †	
Sa	25	<b>Annonciation à la TSV</b>	1° CI	18h30 : messe chantée	18h00	
Di	26	<b>Dimanche de la Passion</b>	1° CI	10h00	10h00	18h00
Lu	27	de la férie (St Jean Damascène)		18h30		
Ma	28	de la férie (St Jean de Capistran)		18h30		
Me	29	de la férie		18h30		
Je	30	de la férie		18h30		
Ve	31	de la férie (ND des 7 douleurs)		17h45 : chemin de † 18h30 : messe	pas de chemin de †	

le mois de mars est consacré plus spécialement à saint Joseph. A l'issue du chapelet récité en communauté à la chapelle de la Visitation, nous ajouterons chaque jour du mois les litanies de saint Joseph.